

Lorsque vous séjournez à l’hôtel lors d’un déplacement, vous êtes-vous déjà demandé ce que votre passage génèrait comme impact environnemental ? Imaginez, par exemple, que 178 litres d’eau sont en moyenne consommés par nuitée dans un hôtel... Ces informations, il est possible de les obtenir grâce à l’affichage environnemental.

Voici ci-dessous le communiqué de presse

Bilan au Parlement sur l’affichage environnemental - Focus sur le secteur hôtellerie / restauration

A l’heure des Bilans sur l’expérimentation de l’affichage environnemental, Hubert Vendeville, directeur d’EVEA Tourisme propose d’apporter un éclairage sur l’expérimentation menée depuis 2011 auprès des hôteliers.

EVEA Tourisme a accompagné les 17 établissements hôteliers engagés lors de la phase d’expérimentation de l’affichage environnemental. L’objectif principal était de proposer et tester une méthodologie permettant de délivrer une information chiffrée aux consommateurs sur les impacts environnementaux des hôtels qu’ils fréquentent. L’expérimentation a également permis d’aller plus loin en proposant à chaque hôtelier des plans d’actions mesurant des gains économiques et environnementaux. Au-delà de la synthèse rédigée par EVEA Tourisme et disponible sous le lien suivant, quels sont les principaux enseignements de l’opération ?

Aujourd’hui, où en est la démarche pour le secteur CHR [\[1\]](#) ?

Au-delà de l’agenda législatif, l’étiquetage environnemental dans le secteur avance de manière volontaire et dynamique. Plus de 50 hôtels ont réalisé leur étiquette, 15 villages vacances, et 3 gîtes et chambre d’hôtes. Le logiciel en ligne MALICE® a été développé pour réaliser les étiquettes, ce qui permet à plusieurs territoires d’accompagner leurs professionnels dans la démarche (département de l’Aube, région Auvergne notamment). Un groupe de travail est lancé pour proposer le référentiel encadrant la démarche. Enfin, une réflexion est en cours sur les activités de restauration. En résumé, un réel engouement est observé même si certains freins ralentissent le processus, tels que le temps passé par les professionnels (pour analyser leurs

factures) ou le coût initial à avancer même si la démarche peut être rentabilisée à très court terme (inférieur à 1 an). Reste également la notoriété du dispositif auprès du client final, élément qui évolue positivement depuis le lancement de l’expérimentation.

Justement, quelles sont les moyens qui permettent de lever ces freins ?

Il est nécessaire de travailler à l’accessibilité économique du dispositif pour les professionnels. Certaines régions ou territoires ont ainsi lancé des programmes d’accompagnement de leurs professionnels pour leur permettre d’accéder à leur analyse et obtenir leur étiquette. En plus de cela, notre vision étant de proposer un plan d’action économique à chaque participant, les gains économiques associés permettent de réduire fortement les coûts de fonctionnement d’un hôtel, en moyenne de 0,5 € par nuitée, cela peut monter jusqu’à 2 € dans certains cas.

Concernant le temps de travail des professionnels sur le projet, il est possible de le réduire fortement en demandant à ses principaux fournisseurs de nous faire suivre des consolidés de factures sous format informatique. Ces données sont directement importées dans le logiciel MALICE® pour leur analyse, ce qui fait gagner énormément de temps.

Quels sont les chiffres clés à retenir sur l’opération pour les hôtels ?

Les chiffres sont éloquentes même s’ils ne portent que sur un faible échantillon d’établissements, vous pourrez les retrouver en détail dans le rapport en ligne, mais nous pouvons citer ceux-ci :

- Une nuitée génère en moyenne 6,9 kg de CO₂, dont un tiers est lié au chauffage, à la climatisation, 23% au petit-déjeuner et 17% à la blanchisserie

- 178 litres d’eau sont en moyennes consommés par nuitée

- Les coûts de fonctionnement « environnementaux » sont induits à 30% pour le petit-déjeuner et 30% pour la blanchisserie, ce qui permet de réaliser des économies à court terme en travaillant sur ces deux postes.

- Les plans d’actions proposés permettent de réduire de 7% les coûts sur les postes étudiés (en moyenne 0,50 € par nuitée), 16% les émissions de gaz à effet de serre, 22% les consommations d’énergie, 20% les consommations d’eau et 30% la quantité de déchets générés, tout cela en investissant un minimum.

Quelles sont d’après vous les évolutions à venir sur l’affichage environnemental pour le secteur du CHR ?

D’après moi 3 qualificatifs permettent de décrire les évolutions à venir sur l’étiquetage dans le secteur :

- **Accessible** au plus grand nombre : de nombreux territoires mettent les moyens pour diffuser à leurs professionnels cette démarche sur les prochaines années. Les outils informatiques tels que MALICE® permettent de réduire les coûts du dispositif.

- **Partagée** : certains sites de réservation en [en ligne proposent d’afficher l’étiquette dans le classement des hôtels. De plus une réflexion s’engage sur la restauration, avec des enjeux encore plus complexes, ce qui permet d’élargir la réflexion à d’autres acteurs

- **Internationale** : la Commission Européenne a lancé une expérimentation européenne sur l’affichage environnemental. Celle-ci ne porte pas sur l’hôtellerie mais l’intérêt des autres Pays est certain. C’est l’un des seuls leviers existant permettant de réduire les coûts des professionnels, obtenir des indicateurs environnementaux fiables et communiquer auprès du touriste.

Pour en savoir plus, accédez directement au rapport complet et à la synthèse:

[Rapport](#)

[Synthèse](#)

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mercredi, 27 Novembre 2013 00:00 -

Consultez la source sur Veille info tourisme: [EVEA Tourisme fait le bilan sur l’affichage environnemental - Focus sur le secteur hôtellerie / restauration](#)